

## TABLEAU DES QUANTITÉS ET DES PRIX

N° de l'élément	Devis	Catégorie de main-d'œuvre, d'installation ou de matériel	Unité	Quantité estimée	Prix unitaire	Montant calculé
<b>Section A</b>						
1.0	01 50 00	Mobilisation	Chaque	1		
2	01 50 00	Démobilisation	Chaque	1		
3	11 01 00	Grue marine : Chaland muni de bèches d'ancrage avec grue d'au moins 100 tonnes, opérateur et ingénieur de pont.	Horaire	64		
4	11 01 00	Chaland	Quotidien	8		
5	01 11 00	Équipe d'entretien des ponts et des petits outils	Heure-personne	256		
6	01 11 00	Chef de chantier	Horaire	40		
7	31 62 16.19	Fourniture et livraison de pieux tubulaires en acier de 21,3 m de longueur, 508 mm de diamètre extérieur et 12,7 mm d'épaisseur	L.M.	213		
8	01 74 21	Pieux en bois traités à la créosote	Tonne	30		
9	01 74 21	Élimination du quai flottant F existant de 60 mètres linéaires	Montant forfaitaire	1		
<b>Section B</b>						
10	35 51 23	FACULTATIF : Fabrication et fourniture des pontons en fibre de verre.	Chaque	40		
<b>MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION : Section A + Section B (TPS non comprise)</b>						

**\*\* Les soumissionnaires doivent indiquer un prix pour la section A et la section B. On évaluera les sections A et B pour l'attribution du contrat. Par « facultatif », on entend que le PROPRIÉTAIRE (gouvernement du Canada) peut, à sa discrétion, inclure ou non les travaux prévus dans cette section.**

